

**COMMUNE DE ST ROMAIN LA VIRVEE**

Arrondissement de Libourne Canton de Fronsac

**Conseil Municipal du 9 juillet 2021**

L'an deux mille vingt et un, le neuf juillet, à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Alain Montion, Maire.

**PRESENTS** : M. Montion Alain, Mmes Dupont Françoise, Fourcadet Marie-Claude, Mafille Séverine, Monchany Lucile, Roulaud Line, Beignon Dany, MM. Campaner Eric, Eyraud Jean-Pierre, Lepotier David, Letourneau Patrice, Pernot Alain, Potard Philippe.

**ABSENTS EXCUSES** : Claudine Hervé, Patrick Lys

**PROCURATIONS** : Claudine Hervé à Françoise Dupont  
Patrick Lys à Eric Campaner

**SECRETAIRE** : Jean-Pierre Eyraud

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/07/2021

**Nombre de conseillers**

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 12

Mme FOURCADET Marie-Claude, Mme MAFILLE Séverine, M. LETOURNEAU Patrice, à la demande du Maire, ont quitté la salle en tant qu'intéressés à l'affaire et n'ont pas participé au vote.

**OBJET : APPROBATION DE LA REVISION DU PLU**

Le conseil municipal,

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L.153-1 et suivants, R.123-21 à R.153-22,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 10 avril 2017 prescrivant la révision du plan local d'urbanisme (PLU) et fixant les modalités de la concertation,

Vu le débat du conseil municipal en date du 15 février 2019 sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD),

Vu la délibération du conseil municipal en date du 25 septembre 2020 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de PLU

Vu l'arrêté municipal en date du 15 mars 2021 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision du PLU,

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 avril 2021 au 6 mai 2021 inclus.

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur,

Entendu l'exposé du maire Alain Montion,

Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-213304702-20210709-DELIB\_2021\_24-DE

Considérant que d'une part les observations formulées par l'État, les organismes consultés par le maire, et d'autre part les résultats de l'enquête publique nécessitent d'apporter au projet de PLU des modifications ne remettant pas en cause les orientations du PADD, cf. documents joints (analyse avis et récapitulatif modifications).

Considérant que le projet de PLU tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé,

**Après en avoir délibéré, 12 voix pour, le Conseil Municipal**

- décide d'approuver le dossier de PLU tel qu'il est annexé à la présente;

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le PLU approuvé est tenu à la disposition du public.

Le dossier peut être consulté en mairie de 9 h à 12 h du lundi au jeudi et de 14 h à 18 h le vendredi, aux heures et jours habituels d'ouverture.

La présente délibération et les dispositions résultant de la révision du PLU ne seront exécutoires qu'après transmission au sous préfet et accomplissement des mesures de publicité visées ci-dessus.

Le Maire  
A.MONTION



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'A. Montion', written over a red circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-ROMAIN LA VIRVEE' around the top edge, a central emblem, and '(Gironde)' at the bottom. The stamp is partially obscured by the signature.